

CAP ATMFC

(Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif)

CONDITIONS D'ADMISSION

Elèves issus prioritairement d'une classe de 3^{ème}, 3^{ème} Prépa Professionnelle, 3^{ème} SEGPA ou autres profils particuliers

QUALITES SOUHAITEES

Faire preuve d'organisation, d'adaptation dans son travail
Ne pas confondre son activité professionnelle avec ses propres pratiques personnelles
Communiquer avec les usagers, les professionnels, son employeur
Etre capable d'initiative dans les activités professionnelles courantes
Respecter les règles de la confidentialité - S'intégrer dans une équipe
Contrôler la qualité des services effectués

CHAMPS D'ACTIVITE

Ce titulaire est un professionnel qui exerce des activités de service :

Maintien en état du cadre de vie (locaux, linge...) - Préparation et service des repas

- dans les services techniques des **structures collectives publiques** ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes
- **au domicile privé individuel ou collectif** d'employeurs particuliers ou d'organismes de services.

Il n'y a pas d'aide à la personne

CONTENU DE LA FORMATION

HORAIRES HEBDOMADAIRES		
Enseignement général	Français Histoire Géographie	15 H
	Langue vivante	
	Mathématiques	
	Arts Appliqués	
	Education Physique et Sportive	
	Prévention Santé Environnement	
Enseignement professionnel	Sciences de l'alimentation	18 H
	Hygiène professionnelle	
	Entretien des locaux et du linge	
	Connaissance des produits et matériels	
	Communication professionnelle	
Connaissance des milieux d'activités		
Organisation du travail		
Périodes de formation en milieu professionnel		16 semaines (12 en structures collectives 4 au domicile privé des personnes)

PERSPECTIVES D'AVENIR

Poursuite des études vers une formation d'aide à domicile en un an : **MCAD** (Mention Complémentaire d'Aide à domicile).

Rejoindre **sur dossier** un baccalauréat professionnel.

Préparation d'une formation en cours d'emploi : auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique...

Entrée dans la vie active comme agent de service de collectivités, ou agent social dans une structure d'hébergement collectif